

Sonergia réagit à la définition du rôle de « mon accompagnateur rénov' » prévu dans la loi Climat et Résilience

A Marseille, le 26 juillet 2021. Sonergia, spécialiste du financement de la rénovation énergétique en France, réagit à la mission d'accompagnateur rénov' incluse dans la loi Climat et résilience. Du 1^{er} au 25 juillet, les pouvoirs publics avaient lancé une concertation au sujet de l'accompagnateur rénov', à laquelle participait Sonergia et les principaux acteurs concernés du secteur de la rénovation énergétique.

Proposition phare du rapport de la mission SICHEL transcrite dans le projet de loi « Climat et résilience » pour généraliser l'accompagnement des ménages vers la rénovation performante, Sonergia salue la mise en place de cette fonction pour redonner de la confiance aux ménages et accélérer les travaux de rénovation énergétique. Néanmoins, plusieurs conditions sont indispensables à la création d'une politique de rénovation énergétique efficace et tournée vers l'intérêt général :

- la clarification de cette mission par rapport aux espaces FAIRE dont le champ d'action couvre à ce jour tout ou partie des attendus de « mon accompagnateur rénov' » ;
- la reconnaissance de la pluralité des compétences nécessaires contredisant qu'une seule et même personne porte l'ensemble de la mission (accompagnement technique, administratif, social et financier) ;
- le respect d'une neutralité et d'une indépendance totale de l'accompagnateur, entraînant de fait l'impossibilité pour les délégataires et plus largement tous les intervenants du secteur énergétique (fournisseur d'énergie, de matériels et matériaux...) de se positionner sur la mission technique notamment ;
- l'obligation d'une visite sur site, attestant de la rencontre avec le ménage et de la reconnaissance du logement ;
- une vigilance renforcée sur les effets d'opportunité créés par cette nouvelle mission et la tentation pour certains de monter des structures ex-nihilo dans une seule logique de marché, surfant sur un effet d'aubaine.

Pour Franck Annamayer, président de Sonergia : *« Nous saluons la création de « mon accompagnateur rénov' » qui vient renforcer les politiques de rénovations énergétiques performantes. Les ménages ont besoin d'un référent de confiance pour les guider dans leurs projets de rénovation. Mais sans neutralité et indépendance de l'accompagnateur, cette mission risque de devenir un nid de plus à éco-délinquants, portant de nouveau préjudice aux acteurs sérieux établis de longue date sur le territoire. »*

A propos de Sonergia

Depuis sa création il y a plus de 10 ans à Marseille, la société Sonergia est devenue un acteur de référence du financement des opérations d'efficacité énergétique. En s'appuyant sur le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE), Sonergia conseille et accompagne les consommateurs d'énergie (particuliers, industriels, collectivités...), pour atteindre de meilleures performances énergétiques. www.sonerгия.fr

Contact Presse

Léa de LAMOTTE – lea.delamotte@shan.fr – 07 76 54 49 60